

larmes hypocrites sur les malheurs de Lyon. « Il m'est impossible, s'écria-t-il, de renfermer dans ma pensée l'expression de ma vive douleur..... Les malheureux pour lesquels on réclame sont les victimes du *brigandage* féroce qui règne à Lyon depuis trois mois au nom de Maximilien I^{er}... Ces victimes, n'en doutez pas, étaient l'avant-garde sinistre des dix mille familles qui devaient être égorgées judiciairement pour assouvir la rage du tyran... » On remarquera que Reverchon et Laporte à Lyon avaient aussi supposé que la faction de Robespierre se disposait à renouveler les massacres de *Commune-affranchie* lorsqu'elle fut renversée. Était-ce pour effacer, devant l'image des dix mille têtes que le dictateur devait faire tomber, le souvenir des deux mille victimes de Collot-d'Herbois et de Fouché ?

S'il y avait à Lyon des égorgeurs, c'étaient ceux qui s'étaient faits les courtisans et les agents des proconsuls. Il y avait, en plus grand nombre, des voleurs qui avaient profité pour leur propre fortune de ce vaste système de spoliation résultant du régime révolutionnaire. On en comptait certainement dans les deux catégories de Patriotes, mais plus dans ceux qui s'étaient mis à la suite des proconsuls et de la Commission temporaire que dans ceux qui, leur ayant fait opposition, s'étaient placés par là hors des pouvoirs. Déclarer la guerre aux voleurs, c'était très-bien de la part de Laporte et de Reverchon, s'ils eussent porté franchement leur attaque aux principaux, aux grands coupables ; mais glorifier ceux-ci pour ne s'en prendre qu'à d'obscurs instruments, et encore pour trouver un prétexte de persécution envers ceux qui avaient résisté à la tyrannie, en laisser des plus signalés dans les fonctions publiques et, après avoir chassé les autres, saisir cette imputation de *brigandage* pour les flétrir d'un désarmement et les emprisonner, ce n'était pas obéir au cri de l'opinion publique ; c'était servir les vengeances et les